



COMPTE RENDU GT CNAS 4 OCTOBRE 2017

Présentation de l'enquête sur l'action sociale au ministère : Cette enquête s'est déroulée du 14 juin au 4 juillet 2017 auprès de 15 000 agents. 4 777 agents ont répondu à cette enquête.

La CFTC et l'UNSA se félicitent de la réalisation de cette enquête. Elle permet de connaître la perception, les attentes et les priorités des agents dans le domaine de l'action sociale au ministère.

Cette enquête confirme les revendications déjà portées par la CFTC et l'UNSA au nom des agents qu'elles représentent.

Restauration :

Dans les services déconcentrés la restauration collective n'est pas très attractive notamment pour les agents de catégorie C.

Pour la CFTC et l'UNSA cela vient entre autre, de la qualité des prestations et des tarifs. Les résultats de l'enquête confirment cette analyse.

Pour un agent qui déjeune quotidiennement à la cantine dans les services déconcentrés cela lui coûte :

- entre 1 % à 2 % de son revenu s'il est cadre A +
- entre 5 % à 6 % de son revenu s'il est cadre C

Pour la CFTC et l'UNSA, la restauration est une question de santé publique devant permettre aux agents d'accéder à un service équilibré et de qualité. Des évolutions sur les tarifications doivent donc être envisagées.

Aide au logement :

42 % des agents bénéficient ou ont bénéficié d'une aide au logement. Toutefois, 26 % des agents ne connaissent pas les aides et les prêts proposés par le ministère.

L'aide à la première installation ou l'accès à la propriété sont les deux aides les plus fréquemment utilisées.

Pour la CFTC et l'UNSA, il y a une vraie carence d'information vers les agents concernant les aides au logement accessibles aux agents du ministère. Si le site internet de l'ALPAF est complet, bien fait et accessible pour tous, il faut le faire connaître encore plus notamment tout au long de la carrière des agents.

Pour la CFTC et l'UNSA il manque une véritable offre de logements dans certaines zones tendues entre autre dans certaines grandes métropoles de province.

Le secrétariat général envisage pour renforcer la communication de clarifier et simplifier le site ALIZE.

Aide à la parentalité :

Un agent sur trois, qui pourrait bénéficier d'une aide à la parentalité, dit ne pas les connaître.

Pour la CFTC et UNSA, le CESU (0-6 ans) et le CESU (6-12 ans) ne sont pas assez connus. Comme les conditions d'attributions ne sont pas identiques, beaucoup d'agents se considèrent exclus des CESU (6-12 ans) alors que les conditions sont moins restrictives que les CESU (0-6 ans).

Nos fédérations estiment que les prestations d'aide à la parentalité ne font pas l'objet d'une promotion suffisante auprès des agents.

Le secrétariat général prépare de nouveaux outils de communication sur ce sujet. Un dépliant en cours d'élaboration reprendra de façon synthétique l'ensemble des prestations proposées dans le cadre de l'action sociale du ministère.

Les vacances :

Le nombre et la typologie des bénéficiaires de chèques vacances au sein du ministère ne sont pas communiqués aux organisations syndicales.

Pour la CFTC et l'UNSA, il manque une information dynamique auprès des agents pour faire connaître les chèques vacances et leurs conditions d'attribution.

Certaines trésoreries publiques n'acceptent pas le paiement par CESU. Se sont les collectivités ordonnateurs qui décident d'accepter ou non le paiement par CESU.

La CFTC et l'UNSA ont demandé que le secrétariat général contacte la DGFIP afin que les comptables incitent les ordonnateurs à accepter les paiements par CESU dans le cadre d'une démarche pédagogique en valorisant la fiabilité de ce mode de paiement.

30 % des agents sont déjà partis en vacances par l'intermédiaire de l'EPAF. 17 % des agents ne sont jamais partis en vacances par l'intermédiaire de l'EPAF car ils ne connaissent pas l'offre d'EPAF. Pour 19 % le coût du séjour est trop élevé.

La CFTC et l'UNSA demande une revalorisation de la subvention EPAF. Compte tenu des rémunérations gelées des agents depuis plusieurs années, cette

subvention permettrait de ne pas faire supporter les augmentations des charges des résidences EPAF (prix des denrées, frais de fonctionnement des résidences ...) offrant ainsi de vraies vacances sociales aux agents.

Le site de l'EPAF est en cours de rénovation. L'EPAF envisage également d'être présente dans les écoles des MEF lors des rentrées.

25 % des agents ont déjà envoyé leur(s) enfant(s) dans une colonie EPAF et 9 % des agents qui n'envoient pas leur(s) enfant(s) en vacances avec EPAF le justifie par le coût des séjours considérés comme trop élevés.

Sur ce sujet la CFTC et l'UNSA considère que la seule réponse à apporter dans le contexte de gel des rémunérations est la revalorisation de la subvention EPAF.

Attentes pour l'avenir :

Les priorités de l'action sociale du ministère pour les agents sont :

- 1 les moyens de se loger (aides, prêts, logement social)
- 2 les solutions de restauration et l'aide aux personnes en difficultés
- 3 l'offre de vacances
- 4 l'aide à la parentalité

De façon générale, les agents regrettent les plafonds de ressources actuels qui excluent les classes moyennes qui souhaitent accéder aux prestations de l'action sociale.